

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL

OBJET: INSPECTION
SANITAIRE DES
VIANDES.-

SEANCE du 14 DECEMBRE 1945.

45030

L'an mil neuf cent quarante-cinq, le Quatorze du mois de Décembre, le Conseil Municipal de ROYAN s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Charles REGAZONI, Maire, en session ordinaire, d'après les convocations faites le 8 Décembre 1945.

Etaient présents: M. Ch. Regazoni, Veyssière, Rochedeaux, Dasseux, Julien, Eme Parizet, Pérodeau, Grussenmeyer, Cholet, Prugnaud, Simon, Counil, Olivier, Sennelier, Bouchet, Boulerne, Chazeau Domecq, Arrivé, Baudet.

Excusés: M. Couzinet, Conge, Savignac, Thibaudeau, Velle Mikowsky.

Les Conseillers présents forment la majorité des membres en exercice, il a été, conformément à l'Art. 55 de la Loi du 5 Avril 1884, procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

M. PÉRODEAU ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions, qu'il a acceptées.

Monsieur le Président a ouvert la séance

Monsieur le Maire donne connaissance d'une lettre par laquelle M. CHOLLET, vétérinaire-sanitaire des viandes, demande que son salaire qui était de 12.000 francs, avant 1939, soit porté à Frs: 36.000.-

Le Conseil décide que satisfaction sera donnée à M. CHOLLET, à compter du 1er Janvier 1946.

Fait et délibéré à ROYAN, les jour, mois et an susdits.
Ont signé au Registre: Les membres présents à la séance.

APPROUVÉ
- 3 JAN 1946

[Signature]
M. Régulé,

Pour extrait conforme,
LE MAIRE,
[Signature]
MAIRE DE ROYAN
Charente-Maritime

[Signature]